

CHARCUTERIE DU BLAVET rappelle Terrine à l'ancienne



- Noms des modèles ou références concernés : **TERRINE ANCIENNE *1 OP 180g PV VPF**
- Marque : **KER BLAVET**
- **GTIN 3418590001807 Lot 1262610123 Date limite de consommation 28/10/2026**
- Conditionnements : **Sous atmosphère protectrice**
- Date début/fin de commercialisation : **du 21/09/2026 au 09/10/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 56.094.013 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **cf. PJ**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Erreur de DLC étiquetée (allongement de la DLC)**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
Anomalie d'étiquetage

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0297894910**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre